

© Lieu du colloque

Université Jean Moulin – Lyon 3
Auditorium André Malraux
16, rue Rollet - 69008 Lyon

© Accès de la Manufacture des Tabacs en transports en commun

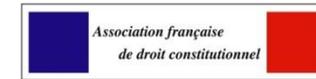
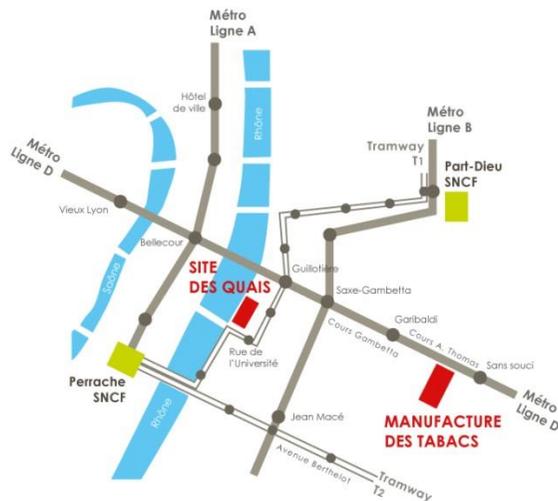
Depuis Gare Perrache :

Métro ligne A | Direction Vaulx-en-Velin | changement Station **Bellecour** | **Métro ligne D**
| Direction Gare de Vénissieux | Station **Sans-Souci** (à la sortie du métro, suivre le sens des voitures)

Depuis Gare Part-Dieu (côté Vilette) :

Tram T4 | Direction Hôpital Feyzin Vénissieux | Arrêt **Manufacture – Montluc**
(l'Université est à gauche dans le sens de marche du Tram)

© Plan d'accès



Journée d'étude organisée par la Commission de
la Jeune Recherche Constitutionnelle

LES DROITS ET LIBERTES FONDAMENTAUX, HORIZON INDEPASSABLE DU DROIT CONSTITUTIONNEL ?

Vendredi 21 octobre 2016
de 8h30 à 18h00

Université Jean Moulin Lyon 3 - Auditorium Malraux
18 rue Rollet 69008 Lyon



8h30 **Accueil**

9h00 **Introduction et problématisation de la journée :**
Anne Levade, Professeur de droit public à l'Université Paris Est - Créteil Val de Marne, président de l'Association Française de Droit Constitutionnel
David Mongoin, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, directeur du Centre de Droit Constitutionnel
Géraldine Faure, doctorante du Centre de Droit Constitutionnel, président de la Commission de la Jeune Recherche Constitutionnelle

I/ Le droit constitutionnel, vecteur de l'hégémonie des droits et libertés fondamentaux ?

9h30 **A/ La conquête du droit constitutionnel par les droits et libertés fondamentaux**
Présidence assurée par Maïlys Tetu, doctorante de l'Université Jean Moulin Lyon III

Quelle(s) fondamentalité(s) ? Quel(s) droits et libertés ?
Etienne Picard, Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne Université Paris I
Xavier Bioy, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1Capitole

10h10 Approche épistémologique : de la démocratie à la protection des droits et libertés fondamentaux
Bruno Dangeron, Professeur de droit public à l'Université Paris V – Descartes

10h30 Discussion

B/ La promotion des droits et libertés fondamentaux par le droit constitutionnel ?
Présidence assurée par Anne Levade, Professeur de droit public à l'université Paris Est - Créteil Val de Marne, Président de l'AFDC

10h50 Le législateur, acteur constitutionnel naturel des droits et libertés fondamentaux
Philippe Blachère, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur de l'Equipe de Droit Public

11h10 Le juge constitutionnel, acteur central des droits et libertés fondamentaux
Valérie Le Bihan, Professeur de droit public à l'Université Lumières Lyon 2

11h30 Les rapports de systèmes, facteur de croissance des droits et libertés fondamentaux
Jean-Philippe Derosier, Professeur de droit public à l'Université de Lille 2 Droits & Santé

11h50 Discussion

12h15 Pause déjeuner au Salon des Symboles

II/ Les droits et libertés fondamentaux, défi du droit constitutionnel ?

14h00 **A/ Les droits et libertés fondamentaux : mutation du droit constitutionnel ?**
Présidence assurée par Julien Padovani, doctorant à l'Université Aix-Marseille

De l'objectif au subjectif : les droits et libertés fondamentaux ont-ils fait oublier l'intérêt général ?
Bertrand Mathieu, Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne Université Paris I, Directeur du Centre de Recherche en Droit Constitutionnel
Thomas Hochmann, Professeur de droit public à l'Université de Reims - Champagne-Ardennes

14h40 La constitutionnalisation des branches du droit par les droits et libertés fondamentaux a-t-elle eu lieu ?
Mathieu Disant, Professeur de droit public à l'Université Lyon Saint Etienne - Jean Monnet, Directeur du Centre de Recherches Critiques sur le Droit

15h00 Discussion

B/ Les droits et libertés fondamentaux : déclin du droit constitutionnel ?
Présidence assurée par David Mongoin, professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Directeur du Centre de Droit Constitutionnel

15h20 La prise en compte inaboutie des droits et libertés fondamentaux par le droit constitutionnel
Xavier Magnon, Professeur de droit public à l'Université Aix-Marseille

15h40 L'hégémonie des droits fondamentaux ou l'inversion des fins
Anne-Marie Le Pourhiet, Professeur de droit public à l'Université de Rennes 1, Vice-président de l'AFDC

16h00 Discussion

Pause

III/ Table ronde : Les droits et libertés fondamentaux : quel devenir pour le droit constitutionnel ?

16h30 **Modérateur de la table-ronde : Bertrand Mathieu, Professeur de droit public à l'École de droit de la Sorbonne Université Paris I, Directeur du Centre de Recherche en Droit Constitutionnel**

Intervenants :

- ◇ *Anne Levade*, Professeur de droit public à l'Université Paris Est - Créteil Val de Marne, Président de l'AFDC
- ◇ *Xavier Bioy*, Professeur de droit public à l'Université Toulouse 1Capitole, Institut Maurice Hauriou
- ◇ *Régis Fraisse*, Président de la Cour administrative d'appel de Lyon
- ◇ *Patrick Gobet*, adjoint au Défenseur des droits, chargé de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité

17h30 **IV/ Propos conclusifs : Stéphane Caporal, Professeur de droit public à l'Université Lyon Saint Etienne Jean Monnet, Doyen honoraire**

17h45 Cocktail au Salon des Symboles